

**Ministry of Heritage,
Sport, Tourism and
Culture Industries**

Minister

6th Floor
438 University Avenue
Toronto, ON M7A 2R9

**Ministère des Industries du
patrimoine, du sport, du
tourisme et de la culture**

Ministre

6^e étage
438, avenue University
Toronto (Ontario) M7A 2R9



Le 24 janvier 2022

Monsieur Stephen Kosar
Président
Science Nord
100, chemin Ramsey Lake
Sudbury ON P3E 5S9

Lettre de mandat de 2022-2023

Monsieur le président,

Je vous remercie de votre leadership assidu à la présidence du conseil d'administration de Science Nord. Le travail de votre équipe contribue à l'atteinte de résultats spectaculaires en Ontario, de deux manières, en reflétant notre riche tissu culturel et en favorisant notre réussite économique.

Comme j'aime à le dire, l'Ontario vous propose de découvrir le monde dans une seule province. Science Nord est un établissement culturel de classe mondiale qui facilite notre travail au ministère, celui de mettre en valeur l'Ontario et d'attirer les visiteurs. L'important travail que vous accomplissez procure aux résidents comme aux visiteurs des occasions vraiment uniques d'explorer et de découvrir notre province.

Je salue la réussite des programmes de sensibilisation du public de Science Nord, qui desservent plus de 80 communautés du Nord de l'Ontario. Je tiens également à vous remercier de votre dévouement et de votre engagement envers l'établissement de relations avec les Premières Nations, les Autochtones et les communautés rurales en tant que partenaires pour l'avenir. Je vous encourage à poursuivre votre collaboration avec vos partenaires afin de répondre aux besoins de vos communautés et de remplir votre mandat.

Au moment d'établir vos objectifs opérationnels, vos objectifs de rendement et vos autres activités pour l'année à venir, je vous invite à tenir compte d'un certain nombre de priorités gouvernementales clés.

Les secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture ont été les premiers touchés par la triple menace d'une crise sanitaire, d'une crise économique et d'une crise sociale qu'a entraînée la COVID-19. Les répercussions sur les organismes du ministère et leurs activités ont été dévastatrices. Ensemble, nous avons travaillé à protéger et à soutenir nos secteurs. Nous avons renforcé les travaux du Comité ontarien de l'emploi et de la relance et mis en lumière les défis que doivent relever nos secteurs devant le

Comité permanent des finances et des affaires économiques. Nos efforts conjoints aideront à éclairer la prochaine phase du plan du gouvernement pour relancer l'économie de manière responsable.

En décembre 2020, mon ministère a publié le document intitulé *Réengager les Ontariens : le retour d'un chef de file mondial*, un livre blanc qui traite des stratégies à moyen et à long terme pour la relance des secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. Après la publication de ce livre, nous avons organisé des tables rondes avec vous et le directeur général de votre organisme en avril et en octobre 2021 afin de discuter des initiatives de collaboration menées par votre organisme en soutien à la relance. J'ai été heureuse d'entendre parler de vos réussites et de vos plans, et d'explorer les possibilités de travailler davantage avec les autres organismes et attractions.

J'ai également mis sur pied un groupe de travail ministériel sur la relance économique du tourisme en vue de fournir des conseils pratiques sur les stratégies, les tactiques et les approches que le gouvernement devrait envisager pour soutenir la relance économique de l'industrie touristique en Ontario. Nous devons être prêts à accueillir à nouveau le monde dans notre province, et nous le serons.

Nous vous invitons à collaborer avec le directeur général de votre organisme en tant que membre du gouvernement de l'Ontario, afin d'agir dans le meilleur intérêt des Ontariennes et des Ontariens en étant efficient et efficace, et en procurant de la valeur aux contribuables. L'objectif premier de notre gouvernement est de protéger chaque vie et chaque emploi qu'il peut. Impossible d'avoir une économie saine si les citoyens ne sont pas en bonne santé. Il vous incombe à vous, en tant que président d'un organisme provincial, et au conseil d'administration de Science Nord d'établir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de l'organisme dans le cadre de son mandat; la directrice générale de l'organisme est, quant à elle, chargée du fonctionnement quotidien de l'organisme, notamment des questions financières, analytiques et administratives, ainsi que de la direction et de la gestion de ses ressources humaines. Cela comprend ce qui suit.

1. Gestion de la compétitivité, de la durabilité et des dépenses :

- fonctionner dans les limites des fonds versés à votre organisme;
- déterminer et rechercher des occasions de générer des revenus, d'adopter des pratiques novatrices et d'améliorer la viabilité des programmes;
- se conformer aux orientations applicables en matière de centralisation de la chaîne d'approvisionnement et aux mesures provisoires en immobilier pour l'espace occupé par les bureaux de l'organisme;
- exploiter et atteindre les résultats de référence concernant les stratégies et les directives en matière de rémunération;
- collaborer avec le ministère s'il y a lieu, pour faire avancer le *plan d'action Faire progresser l'Ontario*.

2. Transparence et responsabilisation :

- se conformer aux directives et politiques gouvernementales applicables, et veiller à la transparence et à la responsabilisation dans les rapports;

- se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, aux normes et pratiques comptables et au cadre éthique de la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario*, et répondre aux conclusions de la vérification, s'il y a lieu;
- déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme.

3. **Gestion du risque :**

- élaborer et mettre en œuvre un processus efficace visant à déterminer, évaluer et atténuer les risques, notamment planifier en prévision de situations d'urgence sanitaire et autres, y compris la COVID-19, et y réagir;
- élaborer un plan de continuité des opérations qui détermine les services et le personnel cruciaux ou essentiels.

4. **Gestion de la main-d'œuvre :**

- optimiser votre capacité organisationnelle à soutenir la meilleure prestation de services publics possible;
- moderniser et redéployer les ressources vers les domaines prioritaires au moment ou à l'endroit où elles sont nécessaires.

5. **Collecte de données :**

- améliorer la manière dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, l'échange de renseignements et la production de rapports, notamment en exploitant les solutions de données disponibles ou nouvelles pour éclairer les rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services;
- favoriser la transparence et la confidentialité exigées pour le travail et l'échange de données avec le ministère, s'il y a lieu.

6. **Prestation numérique et service à la clientèle :**

- explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer à respecter et à dépasser les normes de service à la clientèle pendant la transition;
- adopter des approches numériques, telles que la recherche sur les utilisateurs, le développement agile et la gestion de produits.

7. **Diversité et inclusion :**

- mettre au point et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion afin de favoriser un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié;
- faire preuve de leadership en faveur d'un milieu inclusif et exempt de harcèlement;
- adopter une démarche de mobilisation pour l'inclusion afin que toutes les voix soient entendues pour éclairer les politiques et la prise de décisions.

8. Relance après la COVID-19 :

- déterminer et suivre les méthodes de prestation de services (numériques ou autres) qui ont évolué depuis le début de la COVID-19;
- soutenir les efforts de relance après la pandémie de COVID-19.

Je sais que Science Nord joue un rôle important dans la promotion de l'enseignement et des carrières en STiM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), une priorité pour le gouvernement. Nous espérons que vous continuerez à encourager la poursuite de l'apprentissage innovateur par le biais de vos activités de sensibilisation auprès des communautés rurales et éloignées, y compris les Premières Nations du Nord de l'Ontario. Je souhaite également que vous continuiez à chercher des occasions de collaborer avec le Centre des sciences de l'Ontario à l'élaboration et à la commercialisation de programmes et d'expositions faits en Ontario et destinés à l'exportation. En outre, nous vous demandons de tirer parti de toutes les possibilités d'augmenter les revenus et de favoriser le tourisme et la fréquentation de Science Nord, de Terre dynamique ainsi que la participation à vos programmes de sensibilisation dans le Nord. Je vous encourage également à travailler en collaboration avec vos partenaires, votre organisme touristique régional, les autres organismes et attractions du ministère et d'autres organismes et ministères du gouvernement de l'Ontario, s'il y a lieu, afin d'accroître les répercussions et les avantages d'une industrie touristique forte pour le Nord et toute la province.

Le gouvernement poursuit son initiative de réduction des formalités administratives et du fardeau réglementaire afin de réduire le coût de la conformité aux règlements ainsi que le nombre d'exigences en matière de conformité aux règlements, y compris les formalités administratives, pour les entreprises ontariennes. Cela correspond à la demande que j'ai formulée à des tables rondes organisées avec vous et le directeur général de votre organisme au début de l'année dernière, de soumettre des suggestions de modifications législatives et réglementaires qui pourraient contribuer à alléger le fardeau qui pèse sur les activités de votre organisme. Le personnel de mon ministère pourrait communiquer avec vous pour soutenir ces initiatives.

Le rôle que vous jouez dans l'exploitation de deux centres scientifiques, Science Nord et Terre dynamique, est précieux : vous exposez des objets et présentez des expositions, élaborez et menez un programme d'éducation et de sensibilisation dans tout le Nord de l'Ontario sur les origines et l'évolution de la science et de la technologie et leur lien avec la société, exploitez et entretenez une mine modèle, créez et commercialisez des expériences et des expositions pour les visiteurs, et fournissez des services de consultation à des clients du monde entier.

Je souhaite que votre organisme continue de veiller à effectuer ce travail important dans le respect des priorités du gouvernement. Veuillez continuer à tenir mon ministère au courant de vos principales activités et initiatives, comme il est décrit dans votre protocole d'entente. Veuillez notamment vous assurer d'informer le personnel du ministère de toutes les activités ou difficultés prévues, dont les questions litigieuses, les stratégies de communication publique et les publications, ainsi que les consultations et discussions avec les intervenants et autres. Je vous demande également de continuer à tenir mon ministère au courant des efforts de votre organisme pour planifier la relance alors que vous mettez en œuvre des stratégies pour maintenir ses activités. À l'avenir, il sera important de continuer à travailler en étroite collaboration, notamment en adoptant une approche coordonnée en matière de communications, afin que nous soyons prêts à accueillir de nouveau le monde entier dans notre province lorsque nous pourrons le faire en toute sécurité.

À cet égard, je vous demande, ainsi qu'à votre conseil d'administration, de garder à l'esprit ce qui suit :

- Je reconnais que Science Nord est un organisme d'État et que son conseil d'administration exerce des pouvoirs et poursuit des objectifs conformément au mandat que lui confère la *Loi sur Science Nord*.
- Science Nord n'est toutefois pas indépendant du gouvernement :
 - Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme l'ensemble des membres du conseil selon mes recommandations en tant que ministre, et désigne le président et le vice-président.
 - La *Loi* stipule que le conseil me rend des comptes à moi, en tant que ministre.
 - Le conseil d'administration doit respecter la Directive concernant les organismes et les nominations susmentionnée, qui fait référence à plusieurs reprises à la responsabilité : la responsabilité du conseil d'administration de l'organisme (par l'intermédiaire de son président) envers un ministre : la responsabilité de l'organisme lui-même envers le gouvernement par l'intermédiaire de son ministre; la responsabilité du ministre pour chaque organisme provincial, laquelle ne peut être déléguée; l'exigence d'un protocole d'entente qui reflète le cadre de responsabilisation et la responsabilité du ministre envers le Cabinet et l'Assemblée législative, qui représentent le public. La transparence est essentielle, envers le public et entre moi-même et vous-même au nom du conseil.
 - La capacité du conseil à adopter des règlements est assujettie à mon approbation en tant que ministre.
- Le protocole d'entente que vous et moi avons signé en 2020 dont l'objectif est notamment d'établir les liens de responsabilisation entre moi-même, en tant que ministre, et vous-même au nom de Science Nord.
 - Ces liens sont notamment les suivants :Le conseil reconnaît que l'organisme doit répondre de l'exécution de son mandat devant l'Assemblée législative, par l'intermédiaire de moi-même à titre de ministre.
 - L'obligation de reddition de comptes est un principe fondamental qui doit être observé dans le cadre de la gestion, de l'administration et des activités de Science Nord.
 - Le conseil d'administration reconnaît qu'il est responsable devant moi, par votre intermédiaire, de la gouvernance et de la surveillance du conseil.
 - Science Nord et mon ministère ont le devoir de travailler ensemble de manière mutuellement respectueuse. Nous convenons d'éviter la duplication des services dans la mesure du possible.

- Outre les obligations de responsabilisation, le protocole d'entente traite également d'autres responsabilités, notamment :
 - ma responsabilité de faire rapport et de répondre à l'Assemblée législative des activités de Science Nord;
 - ma responsabilité, au besoin et comme il convient, de prendre des mesures ou d'ordonner l'adoption de mesures correctives concernant l'administration ou les activités de Science Nord;
 - vous tenir au courant des priorités et des orientations stratégiques générales du gouvernement à l'égard de Science Nord;
 - ma responsabilité de cerner dans cette lettre les attentes de haut niveau, les engagements clés et les priorités de rendement pour Science Nord;
 - ma responsabilité de recommander aux organismes centraux tout financement provincial à accorder à Science Nord;
 - votre responsabilité d'obtenir de moi des orientations stratégiques pour Science Nord;
 - votre responsabilité de communiquer avec moi en temps opportun concernant toute question ou activité qui peut me concerner ou dont on peut raisonnablement penser qu'elle me concerne.
- Le protocole d'entente confirme également que vous et moi reconnaissons que l'échange en temps opportun de renseignements sur les activités et l'administration de Science Nord est essentiel pour que je puisse m'acquitter de mes responsabilités en matière de rapports et de réponses à l'Assemblée législative sur les affaires de Science Nord.
- Ce qui précède n'est qu'un exemple des obligations et responsabilités figurant dans le protocole d'entente. Je recommande à votre directeur général et à chaque membre du conseil de revoir régulièrement le protocole d'entente dans son intégralité.

Alors que le monde sort doucement de la pandémie de COVID-19 et que les restrictions mondiales sur les voyages continuent de s'assouplir, l'Ontario doit s'assurer qu'il est prêt à faire face à la concurrence au Canada et dans le monde entier en favorisant le développement économique grâce à une relance vigoureuse des secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. En unissant nos efforts, nous avons la possibilité de générer, une fois de plus, des milliards de dollars d'activité économique et de créer des milliers d'emplois.

Notre travail soutient cet impressionnant double résultat – une forte croissance économique et un tissu culturel résilient qui reflète la diversité et la force des communautés de l’Ontario. En tant que ministre responsable de cet important ensemble d’industries, je suis consciente qu’il y a beaucoup de travail à faire pour relancer notre économie et faire en sorte que l’Ontario demeure une puissance économique.

Je sais qu’avec l’aide de Science Nord, nous réussirons.

Salutations cordiales,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lisa' followed by a stylized flourish and a period.

Lisa MacLeod

Ministre des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture

c.c. : Guy Labine, directeur général, Science Nord
Sarah Harrison, sous-ministre, Patrimoine, Sport, Tourisme et Industries culturelles
Sarah McQuarrie, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation, ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture